

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

**1. Identification du pouvoir adjudicateur :**

SAINT-LOUIS Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tél : 03 89 70 90 70  
Fax : 03 89 70 90 85  
E-mail : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)  
Adresse internet : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)

**2. Procédure :**

Procédure adaptée selon les articles L. 2123-1 et R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

**3. Objet du marché :**

Réaménagement du Boulevard d'Alsace à Village-Neuf

**4. Caractéristiques principales du marché :**

La présente consultation concerne les travaux de réaménagement du Boulevard d'Alsace à Village-Neuf.

Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) de chacun des lots.

Il s'agit d'un marché de travaux.

L'opération de travaux est allotie selon ce qui suit :

- Lot n°1 : VOIRIE ET RESEAUX DIVERS (VRD)
- Lot n°2 : SIGNALISATION

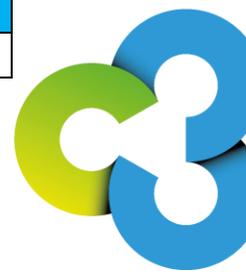
Lieu(x) d'exécution :

- 68128 VILLAGE-NEUF
- Code NUTS : FRF12

**5. Classifications CPV :**

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal du lot 1	Libellé du code CPV principal
45 23 31 40 - 2	Travaux routiers



Code CPV principal du lot 2	Libellé du code CPV principal
45 23 32 90- 8	Travaux de panneaux de signalisation

## 6. Durée du marché :

Pour chaque lot, le marché est conclu à compter de sa notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement.

A noter que les travaux sont prévus de débuter lors des vacances de Printemps (26 Avril 2021).

Les délais d'exécution des travaux sont les suivants pour chacun des deux lots :

LOT 1 : Période de préparation de 4 semaines démarrant à compter de la notification du présent marché. Délai plafond d'exécution des travaux de 3 semaines, courant à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage des travaux, après la période de préparation.

LOT 2 : Période de préparation de 4 semaines démarrant à compter de la notification du présent marché. Délai plafond d'exécution des travaux de 3 semaines, courant à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage des travaux, après la période de préparation.

La période de préparation inclut tous les délais de préparation de réalisation de plans d'exécution, de commande, des documents divers ou échantillons pour approbation.

## 7. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Les variantes libres au sens de l'article R.2151-8-2° du Code de la Commande Publique sont autorisées. Les soumissionnaires doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base), mais ils peuvent également présenter à leur initiative, et conformément à l'article R. 2151-8-1°a) du Code de la commande publique, une offre comportant une variante. Conformément aux termes de l'article R. 2151-10 du Code de la Commande Publique, les candidats doivent respecter les exigences minimales détaillées suivantes :
  - La variante proposée ne pourra porter que sur la structure de chaussée / formulation des enrobés / grave bitume ;
  - Le profil en long et la géométrie générale de l'ouvrage en planimétrie (coordonnées X, Y et Z) sont intangibles,
  - Les matériaux et les performances proposés devront respecter les prescriptions minimums fixées par le CCTP,
- Aucune variante imposée au sens de l'article R.2151-9 du Code de la Commande Publique n'est prévue.
- Une prestation supplémentaire éventuelle est prévue dans le cadre du lot n°1. La réponse à celle-ci est obligatoire.
- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marchés :
  - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique.
  - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.



- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération
- Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique. Délai global de paiement : 30 jours. Les prix sont fermes et actualisables.
- Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie au taux de 5,00 % du montant initial du marché est prévue dans les conditions prévues au marché.
- Une avance de 5,00 % sera accordée dans les conditions prévues au marché.

#### 8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
  - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
  - La liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années assorties d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces références doivent être de même nature et d'importance comparable à l'objet du présent marché. Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
  - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
  - La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché ;
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

#### 9. Critères d'attribution :

Critères de jugement des offres	Pondération
Prix des prestations	60%
Valeur technique de l'offre	40%

#### 10. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et disponible uniquement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : <http://www.marches-publics.info>. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats.



Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité.

L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications). Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (<http://www.marches-publics.info>) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...).

#### 11. Modalités de remise des offres :

Aucune transmission des offres sous format papier (remise contre récépissé, ou pli recommandé avec avis de réception postal si l'offre est envoyée par la poste, ou Chronopost remis contre signature) n'est autorisée pour cette consultation.

L'acheteur public impose la transmission des plis des candidats par voie électronique sécurisée à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.info>.

La procédure de dépôt des plis sur le site est détaillée dans l'annexe 2 au règlement de la consultation.

#### 12. Renseignements complémentaires :

Afin d'obtenir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires, **les candidats devront transmettre leur demande écrite, au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, par l'intermédiaire du profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.info>**.

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le DCE ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

**Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que les candidats renseignent leur profil sur la plateforme de dématérialisation de SAINT-LOUIS Agglomération (<http://www.marches-publics.info>) et indiquent en particulier l'adresse e-mail à laquelle ils souhaitent être contactés.**

Il relève de la responsabilité des candidats de communiquer une adresse électronique valide et de consulter leurs messages en temps utiles (une alerte sera transmise aux candidats à l'adresse électronique communiquée et l'ensemble des réponses apporté sera répertorié sur l'espace des candidats).

Les réponses aux questions, convocations, notifications de rejet ou d'acceptation, etc... seront transmises par l'adresse électronique [courrier@aws-france.com](mailto:courrier@aws-france.com) qui doit être déclarée dans les expéditeurs autorisés et dans les contacts personnels, afin d'éviter des blocages éventuels par l'anti-spam de la messagerie électronique des candidats.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.



### 13. Autres informations :

La valeur technique sera notée globalement sur 100 points et sera appréciée au regard des éléments détaillés dans la note méthodologique fournie par les candidats dans leur offre.

La valeur technique sera appréciée sur la base du Mémoire Technique (MT) fourni par le candidat dans son offre.

La note maximale sera de 100 points se décomposant comme suit :

1. Organisation du chantier et prise en compte du contexte local (30 points)
2. Moyens humains, matériels et matériaux dédiés (15 points)
3. Méthodologie de réalisation des travaux (25 points)
4. Suivi et qualité du chantier, performance environnementale (30 points).

La pondération fine de chaque sous-critère est décrite dans le règlement de la consultation.

### 14. Date limite de réception des offres :

**Jeudi 18 mars 2021 à 12h00**

### 15. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038  
67070 STRASBOURG Cedex  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
Tél : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038  
67070 STRASBOURG Cedex  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
Tél : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics  
Préfecture de Meurthe-et-Moselle  
1, rue du Préfet Claude Erignac  
54038 NANCY CEDEX  
E-mail : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
Tél : 03.83.34.25.65  
Fax : 03.83.34.22.24

### 16. Date d'envoi de l'avis à la publication :

**Mercredi 24 février 2021**

